

Le 20 février 2020

Monsieur Claude Doucet  
Secrétaire général  
Conseil de la radiodiffusion  
et des télécommunications canadiennes (CRTC)  
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

**Objet : Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2019-379.  
Renouvellement des licences des services audiovisuels de  
langue française de Radio-Canada (demande 2019-0281-7)**

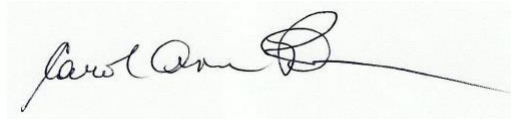
Monsieur le Secrétaire général,

L'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC) est heureuse de répondre à l'invitation du Conseil et de lui soumettre ci-joint son intervention à la demande de renouvellement des licences des services audiovisuels de langue française de la Société Radio-Canada (SRC).

L'APFC regroupe les producteurs indépendants francophones œuvrant au sein de communautés de langue française en situation minoritaire

ç (CLOSM) au Canada. À ce titre, l'APFC est directement concernée par le renouvellement des licences des services audiovisuels de la SRC. Rappelons à cet égard que la *Loi sur la radiodiffusion* exige que la programmation de la SRC soit « *offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une et l'autre langue* » et que plusieurs conditions de licence imposées aux services audiovisuels de langue française de la SRC concernent directement les producteurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). L'APFC souhaite donc comparaître à l'audience qui doit s'amorcer le 28 mai prochain.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.



Carol Ann Pilon  
Directrice générale de l'APFC

Cc : [bev.kirshenblatt.regaffairs@cbc.ca](mailto:bev.kirshenblatt.regaffairs@cbc.ca)